



FINN MALOUINE

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LA BAIE DE SAINT-MALO

Samedi 23 et dimanche 24 septembre 2023

AVIS DE COURSE

Grade : 5A

Lieu : Baie de Saint Malo - Mise à l'eau : Port des SABLONS

La mention [DP] dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RVC)*.
- 1.2. Les prescriptions nationales applicables précisées en annexe « prescriptions », seront affichées au tableau officiel
- 1.3. Les prescriptions sanitaires en vigueur à la date du début de l'épreuve. Des tests de détection Covid pourront être effectués auprès des concurrents.
- 1.4. Les règlements fédéraux
- 1.5. Le présent avis de course
- 1.6. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC).

- 2.1 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.2 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante : www.snbsm.com

3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 3.1. L'épreuve est ouverte à tous les bateaux des classes suivantes :
 - Classe Finn International (<https://www.finn-france.ovh>)
- 3.2. Les inscriptions s'effectuent par internet sur www.snbsm.com
- 3.3. Le paiement des droits s'effectue par internet sur le site du club
- 3.4. Les concurrents français doivent être en mesure de présenter au moment de leur confirmation d'inscription La licence 2023 de type "Compétition".
- 3.5. Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - Un justificatif de leur appartenance à une autorité nationale membre de World Sailing.
 - Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 1,5 millions d'euros.
- 3.7. Une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs.
- 3.8. Si nécessaire l'autorisation du port de publicité 2023



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'U.S.A.F., du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

**Accueil et confirmation des inscriptions au Centre de Course SNBSM L'ATTERAGE
Port des SABLONS**

4. DROITS A PAYER

Les droits sont les suivants : **25€ avant le 18 septembre, passé cette date le montant sera de 40€**

Les bateaux doivent se préinscrire en ligne à partir du site de la SNBSM sur www.snbsm.com

Les concurrents doivent présenter au moment de leur confirmation d'inscription, une licence F.F.V correspondant aux dispositions du règlement médical de la F.F.V. en date du 11 juin 2022

Conditions de remboursement :

- En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'autorité organisatrice qui pourra exiger un certificat médical.
- En cas d'annulation pour motif sanitaire, les concurrents seront intégralement remboursés, à l'exception des frais de transfert bancaire

6 PROGRAMME

Le programme de la course longue distance sera précisé sur place.

Samedi 23 septembre 2023 :

09:00 – 11:30 : Confirmation des inscriptions

13:00 : Premier signal d'attention, courses à suivre

A suivre : Pôt d'ouverture sur place à L'Atterage

Dimanche 24 septembre 2023 :

10:00 : Premier signal d'attention, courses à suivre

15:00 : Dernier signal d'avertissement

A suivre : Cérémonie de clôture et de remise des prix à L'Atterage

7 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles sur le tableau officiel numérique dès le **vendredi 22 septembre 2023**. www.snbsm.com

La zone de course sur parcours construits est située (cf. Annexe)

9 SYSTEME DE PENALITES :

La RCV 44.1 est modifiée de telle sorte que la pénalité de deux Tours est remplacée par une pénalité d'un Tour

8 CLASSEMENT

Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc. ...

Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

Une course devra être courues pour valider l'épreuve

Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

9 ACCOMPAGNATEURS [DP]

Les entraîneurs et accompagnateurs doivent obligatoirement se préinscrire à l'adresse suivante : voilelegere@snbsm.com avant le 15 septembre 2023

Certains entraîneurs/accompagnateurs volontaires pourront être intégrés au dispositif de sécurité, à la discrétion de l'organisateur.

9 DECHARGE DE RESPONSABILITE – DECISION DE COURIR

Règle fondamentale RCV 4 : Décision de courir :

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10 COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, une planche qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les planches. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12 DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée, à laquelle il participe et à utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à ladite épreuve.

11 PRIX

Des prix seront remis aux 3 premiers.

12 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire sur les épreuves :

Société Nautique de La Baie de SAINT-MALO

Quai du Bajoyer

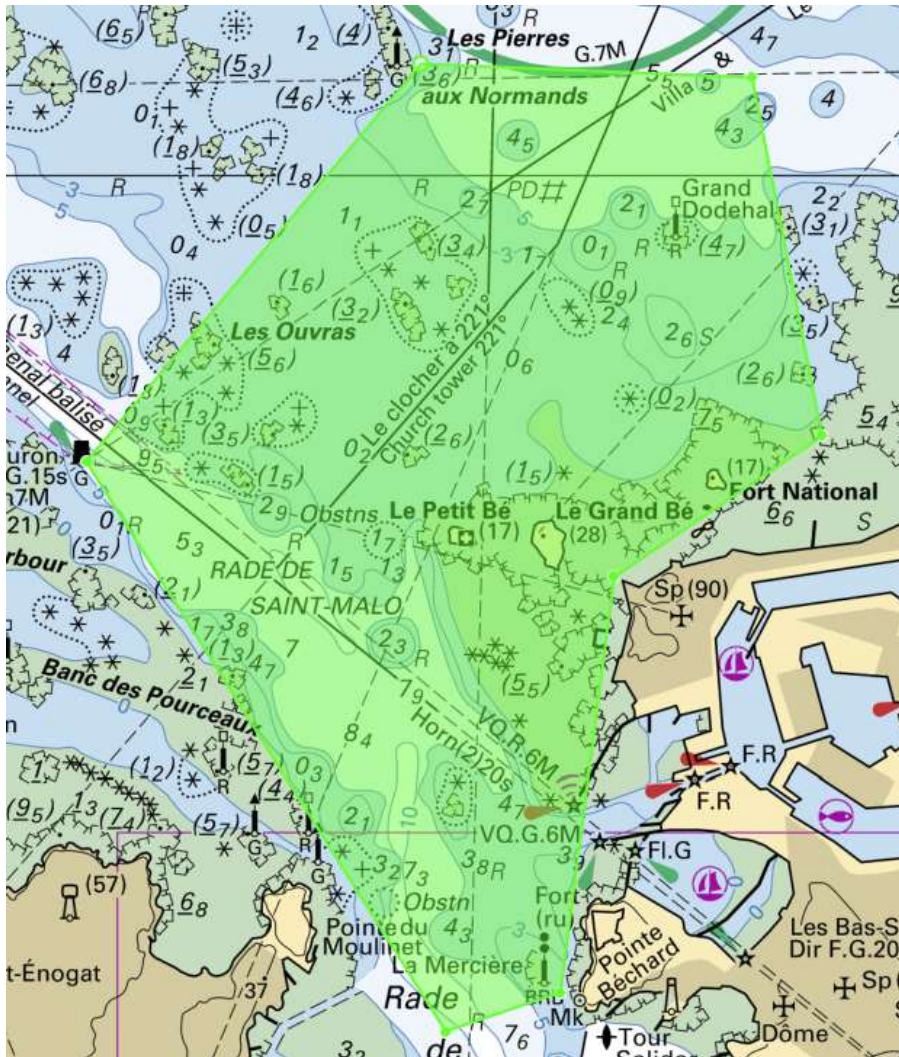
35400 SAINT-MALO

Tel. : 02 23 18 20 30

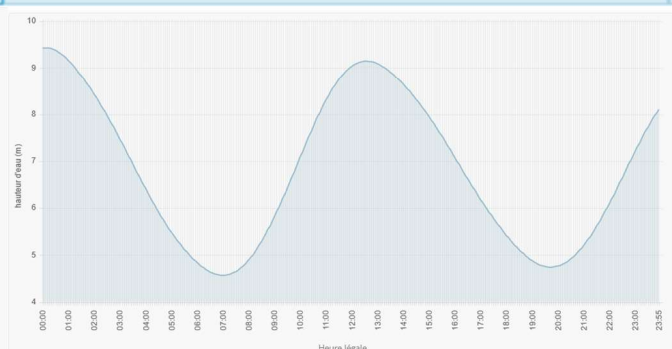
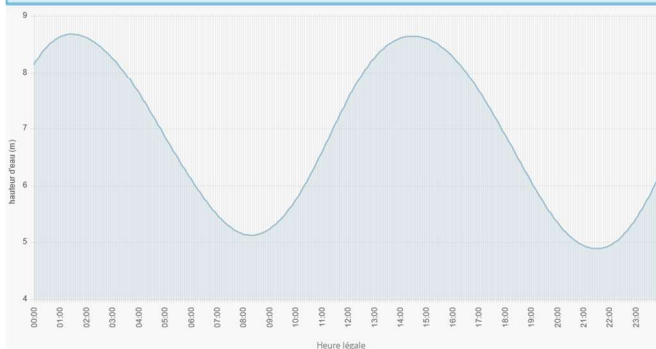
Email : siege@snbsm.com

Site internet : www.snbsm.com

ZONE DE COURSE



Samedi 23 septembre 2023			Dimanche 24 septembre 2023				
	Heure	Hauteur	Coefficient		Heure	Hauteur	Coefficient
PM	00:07	9.46	43	PM	01:25	8.68	35
BM	06:59	4.57	---	BM	08:18	5.12	---
PM	12:34	9.15	38	PM	14:28	8.65	35
BM	19:42	4.74	---	BM	21:30	4.88	---



ANNEXES

PLAN DU SITE Port des SABLONS

V



WC Publics

Centre de course
L'ATERRAGE
à l'étage

Cale de mise
à l'eau

Zone de
rangement des
mises à l'eau

Parking remorques
et véhicules